

# Atelier 2

**SERAFIN-PH : au-delà de l'outil tarifaire, quelles applications opérationnelles (PAG, Projet établissement, CPOM, etc.) ?**



13<sup>e</sup>

JOURNÉES NATIONALES  
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS  
DES SESSAD | NANTES

12.13.14  
NOV 2018

# Argumentaire

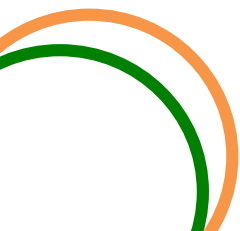


Depuis 2015, les pouvoirs publics animent une réflexion, nationale et participative, visant à réformer les modes de tarification des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap. Le projet de réforme SERAFIN-PH1 vise ainsi d'ici 2020 à mettre en place une tarification fondée sur les besoins effectifs des personnes accompagnées et les prestations mises en œuvre (directement ou indirectement) pour y répondre. Le changement attendu dans la méthode d'allocation des ressources a également pour ambition de favoriser la mise en place de formes d'organisation plus souples, favorisant des réponses modulaires (co-accompagnements), des parcours individualisés et des prestations plus inclusives.

Avant même de pouvoir anticiper le choix du modèle tarifaire et ses conséquences financières sur les structures médico-sociales, deux nomenclatures ont été arrêtées dès 2016 pour décrire les besoins des personnes qu'elles

accompagnent et les prestations qu'elles leur délivrent. Ces nomenclatures ne constituent pas à ce stade des référentiels tarifaires mais sont en revanche opérationnelles dans leur visée descriptive. Si ces nomenclatures n'ont pas de valeur réglementaire, elles sont pour autant citées dans des textes officiels (ex : instruction 21/03/2017 sur les CPOM, appels à projets d'ARS, etc.). En effet, en proposant un langage commun, ces nomenclatures peuvent être utilisées dans la conduite des évaluations des besoins et la mise en place de réponses individuelles et collectives, territorialisées.

Cet atelier propose de mieux s'approprier la réflexion nationale en cours et de mieux comprendre les logiques à l'œuvre dans la structuration des nomenclatures "besoins" et "prestations", au travers d'exemples concrets de leur application opérationnelle (projet individuel, Projet d'Accompagnement Global, projet d'établissement, élaboration du CPOM, rapport d'activité, etc.).



# Témoins / Animateur



## Témoins :

- **Isabelle GERARDIN**, Conseillère technique, CREA Bourgogne Franche-Comté
- **Magali COLLANGE**, Psychologue, SESSAD Dolines (48), Le Clos du Nid

## Animatrice :

- **Florence LE JOLLY**, Responsable de site, SESSAD Jean Duret (44), Fondation OVE
- 

# Témoignage 1



- **Isabelle GERARDIN**, Conseillère technique, CREA  
Bourgogne Franche-Comté
- 

# Présentation de la structure témoin

Structure	CREAI Bourgogne Franche-Comté
Le professionnel	Isabelle GERARDIN, conseillère technique



# L'utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH dans le cadre des projets d'établissement et services

*13èmes journées nationales des SESSAD,  
Nantes*

Isabelle GERARDIN , conseillère technique



## LE CONTEXTE



- ➔ Une association qui gère 13 ESMS (dans le secteur enfant et le secteur adultes)...
- ➔ ... qui dans le cadre de la préparation du renouvellement de son CPOM souhaite procéder à la révision des 13 projets d'établissements et de services simultanément...
- ➔ ... et qui sollicite le CREA I BFC pour l'accompagner dans cette démarche
- ➔ Une proposition de la part du CREA I de profiter de l'occasion pour tenter d'adopter la nomenclature SERAFIN-PH
  - pour décrire les besoins des personnes accompagnées/accueillies
  - pour présenter les prestations proposées et à développer

# EN AMONT DE LA RÉVISION DES PE/PS



- ➔ Un premier temps de présentation des grandes orientations de la politique actuelle du handicap et de ses deux principales réformes (« réponse accompagnée pour tous » et « SERAFIN-PH ») pour que toutes les directions disposent d'un même niveau d'information
- ➔ La nécessité de convaincre les directions de l'intérêt d'utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans le cadre de l'élaboration de leur PE (et bien sûr également de penser leurs réponses dans la logique de RAPT)



# Les arguments avancés



## Des nomenclatures,

- ➔ fondées sur une approche civique (droit des personnes), dans le droit fil des recommandations européennes et des orientations actuelles de la politique du handicap
- ➔ qui invitent à aller voir du côté d'items peu souvent explorés (vie affective et sexuelle, pair-aidance, droit de vote...)
- ➔ qui s'inscrivent dans la continuité du GEVA (approche systémique, fondée sur la CIF),
- ➔ résolument orientées vers l'inclusion et la participation sociale
- ➔ permettant l'adoption d'un langage commun facilitateur dans les démarches partenariales

# AU COURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES DANS L'ÉLABORATION DE LEUR PE/PS



## *L'utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH intervient dans plusieurs chapitres :*

- ➔ Le chapitre sur les **besoins et attentes** des usagers se fonde pour partie sur la nomenclature SERAFIN des besoins
- ➔ Le chapitre sur les **prestations** proposées par la structure se fonde sur la nomenclature SERAFIN des prestations directes
- ➔ Le chapitre sur **l'organisation et le fonctionnement de la structure** donne l'occasion de présenter les prestations indirectes dans plusieurs sous-chapitres (infrastructure, ressources humaines, politique qualité...) et de mettre en évidence la fonction « appui aux territoires »

# LA NOMENCLATURE DES BESOINS

# Le travail sur la nomenclature des besoins

## 1<sup>ère</sup> étape :

S'assurer que les outils d'évaluation employés par les ESMS s'appuient sur la logique CIF

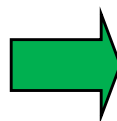
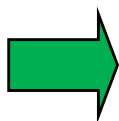
Lorsque ce n'était pas le cas, accompagnement des équipes à concevoir leurs outils dans ce sens

## 2<sup>ème</sup> étape :

Sélectionner avec les équipes au maximum une 20 aine d'indicateurs en veillant à ce que les 3 blocs de la nomenclature serafin-ph soient représentés (santé, autonomie, participation sociale)

## 3<sup>ème</sup> étape :

Estimer la proportion de personnes concernées par ces besoins



# *pour mémoire...*

## ➔ **La santé (au sens de l'OMS)**

La santé somatique et psychique, les besoins en lien avec la déficience de la personne, une maladie ou tout autre problème de santé lié ou non à sa déficience

## ➔ **L'autonomie**

Elle comprend les activités de la vie quotidienne (entretien personnel), la communication et la prise de décision, la mobilité

## ➔ **La participation sociale**

Elle recouvre l'implication des personnes dans des situations de vie réelle (école, travail, logement, vie affective et sexuelle, gestion des ressources...)

# Illustration : de l'outil utilisé par le SESSAD pour évaluer les besoins des jeunes aux items retenus pour le PS



Une petite 60aine d'indicateurs classés dans les domaines suivants :

- ✓ **apprentissage et application des connaissances**
- ✓ **relations avec autrui**
- ✓ **mobilité et autonomie**
- ✓ **entretien personnel**
- ✓ **Communication**
- ✓ **vie domestique et vie courante**

Une cotation respectant la logique CIF :

1 = réalise de façon adaptée (spontanément, habituellement)

2 = réalise avec des difficultés modérées (non spontanément, en partie, en fonction de la situation,...)

3 = réalise avec beaucoup de difficultés et un résultat très altéré (besoin d'aides humaines ou techniques modérées)

4 = ne réalise pas

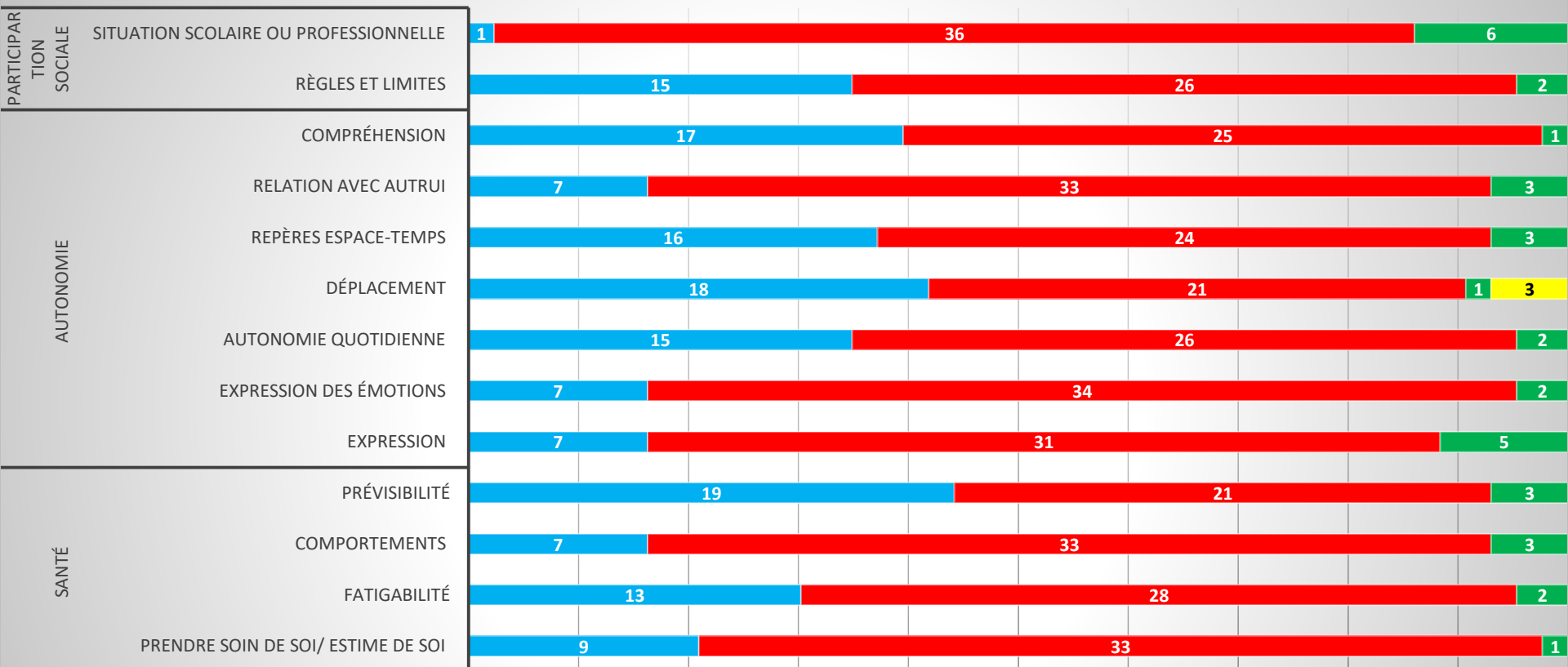
0 = sans objet

Les items retenus pour le PS

Santé	prendre soin de soi/ estime de soi
	fatigabilité
	comportements
Autonomie	prévisibilité
	expression
	expression des émotions
	autonomie quotidienne
	déplacement
	repères espace-temps
	relation avec autrui
Participation sociale	compréhension
	règles et limites
	situation scolaire ou professionnelle

# Illustration (suite) : photographie de la population accompagnée selon la logique serafin

## Besoins SESSAD



■ 1 - Réalisé/sait faire/a intégré/adapté

■ 2 - Réalisé/sait faire/a intégré/adapté avec difficultés modérées

■ 3 - Réalisé/sait faire/a intégré/adapté avec difficultés importantes ■ 4 - Ne peut pas faire même avec aide / inadéquat en permanence

■ 0 - Non concernés

# LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES/NOMENCLATURE DES BESOINS



- ➔ **Des équipes ayant parfois du mal à s'appropriier la notion de besoin au sens de la nomenclature et qui raisonnent davantage en termes de réponse que de besoin : ex :**
  - « il a besoin d'une orthophoniste » au lieu de « il a des difficultés d'élocution »
  - « ils ont besoin qu'on leur rappelle les règles de sécurité » au lieu de « ils ne mémorisent pas les règles de sécurité »
- ➔ **Le choix des items à retenir**
  - Sentiment d'avoir trop peu d'items pour bien décrire les besoins de la population
  - Débats en équipe pour décider des items les plus « illustratifs »
- ➔ **Des commentaires pas toujours aisés à rédiger**
  - Tentative de travail d'explication des résultats obtenus amenant à faire des hypothèses



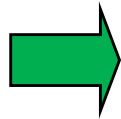
# LA NOMENCLATURE DES PRESTATIONS

# Le travail sur la nomenclature des prestations directes



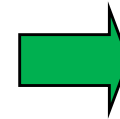
## 1<sup>ère</sup> étape :

Faire un recueil des prestations assurées par la structure et les classer selon la nomenclature SERAFIN-PH « prestations directes »



## 2<sup>ème</sup> étape :

Vérifier à l'aide de la nomenclature des besoins que ces prestations permettent de répondre totalement, partiellement ou pas du tout aux besoins recensés



## 3<sup>ème</sup> étape :

Décider pour les 5 ans à venir, des prestations à développer, à créer, et/ou à abandonner ainsi que les partenariats à mettre en œuvre sur le territoire

# Illustration : volet santé

Ce tableau permet d'énoncer les prestations assurées (ou pas) par le SESSAD et dans la colonne de droite d'envisager les modifications à apporter au regard des besoins

2.1.1 - SOINS SOMATIQUES ET PSYCHIQUES	Prestations assurées	Prestations absentes / insuffisantes (éventuellement à développer)
2.1.1.1 SOINS MEDICAUX A VISEE PREVENTIVE, CURATIVE ET PALLIATIVE	Visite médicale annuelle	
2.1.1.2 SOINS TECHNIQUES ET DE SURVEILLANCE INFIRMIERS OU DELEGUES	Participation à la visite médicale annuelle Mise en place de groupes santé avec la psychologue sur les thèmes de l'adolescence, du respect de l'autre et de soi, de la vie sexuelle au sens large du terme	
2.1.1.3 PRESTATIONS DES PSYCHOLOGUES	Organisation de rencontres avec certaines familles pour aider à la compréhension de situations Soutien psychologique en individuel ou avec un membre de ses parents, ses 2 parents ou sa fratrie selon les besoins Passation de tests	
2.1.1.4 PRESTATIONS DES PHARMACIENS ET PREPARATEURS EN PHARMACIE	<i>Non concerné</i>	
2.1.2 REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE		
2.1.2.1 PRESTATIONS DES AUXILIAIRES MEDICAUX, DES INSTRUCTEURS EN LOCOMOTION ET AVEJISTES	Séances en individuel ou groupe de 2 hebdomadaires selon les besoins Passation de bilans en orthophonie et en psychomotricité à la demande soit des parents, soit de l'équipe pluridisciplinaire ou de l'équipe de suivi de scolarisation Travail autour de la construction de l'identité par la mise en mouvement du corps	

# Illustration : volet autonomie

	Prestations assurées	Prestations absentes / insuffisantes (éventuellement à développer)
2.2.1.1 ACCOMPAGNEMENTS POUR LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE	<p>séjours organisés de 2 nuits maximum avec comme objectifs de repérer l'autonomie du jeune dans les actes de la vie quotidienne ; vérifier comment le jeune et sa famille vivent la séparation, observer les capacités et difficultés de relation que le jeune a avec ses pairs ; ils doivent pouvoir être un marchepied pour envisager ou non, des participations à des séjours ou des activités de loisirs ordinaires</p>	
2.2.1.2 ACCOMPAGNEMENTS POUR LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS AVEC AUTRUI	<p>communication adaptée (makaton, synthèse vocale, ...)</p> <p>Compétences psychosociales dans certaines écoles primaires</p> <p>Accompagnement dans les lieux de droit commun en lien avec d'autres jeunes de leur âge (espaces sociaux, collèges pendant des temps de récréation ou de cantine)</p>	<p>Organisation et animation de groupes ouverts, dans les établissements scolaires, à visée de développement et de facilitation des relations et de la communication entre pairs</p>
2.2.1.3 ACCOMPAGNEMENTS POUR PRENDRE DES DECISIONS ADAPTEES ET POUR LA SECURITE	<p>Apprentissage des codes de la route</p> <p>Actions de prévention (santé, harcèlement, réseaux sociaux, ...). Ces actions sont soutenues par le SESSAD mais par forcément initiées (information des actions de préventions proposées par le droit commun), intervention sur l'ensemble des classes d'une école par les professionnels du SESSAD.</p> <p>Prévention des comportements à risque</p>	<p>Actions de prévention à développer</p> <p>Prévention des comportements à risque à développer</p>

# Illustration : volet participation sociale (extrait)



2.3.1 ACCOMPAGNEMENTS POUR EXERCER SES DROITS		Pistes
2.3.1.1 ACCOMPAGNEMENTS A L'EXPRESSION DU PROJET PERSONNALISE	Co-construction du projet recueil des attentes avec l'aide d'une grille d'observation pour faciliter l'émergence des attentes	<p>Mettre en place des accompagnements pour que les jeunes et leurs parents se réfèrent et se sentent partie prenante de ce projet</p> <p>Permettre une suspension du SESSAD en fonction du projet du jeune</p>
2.3.1.2 ACCOMPAGNEMENTS A L'EXERCICE DES DROITS ET LIBERTES	<p>dans les temps éducatifs si besoin : les droits des personnes peuvent être évoqués (RQTH, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une vigilance vis-à-vis du respect des droits des jeunes avec IP si besoin</li> <li>- accompagnement aux démarches administratives pour que les personnes puissent faire valoir leur droit</li> </ul>	<p><u>création</u> de site internet : base de données pour donner l'accès aux droits</p> <p><u>information</u> par l'assistante sociale sur le droit des personnes à l'admission</p> <p><u>soutenir</u> l'inclusion (rappel des obligations et faire tomber les représentations négatives dans les établissements scolaires, dans les autres dispositifs de droit commun – club de sport, ...)</p> <p>Faire remonter au niveau associatif les freins qui sont repérés sur le terrain concernant en particulier la question de l'inclusion dans l'objectif final faire valoir les droits des personnes dans le milieu ordinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutien des parents dans leurs démarches pour faire respecter les droits des personnes</li> </ul>

# LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES/NOMENCLATURE DES PRESTATIONS

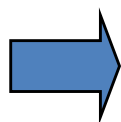


- ➔ **Une difficulté à repenser les activités menées en termes de prestations, du type** « prestation suivi médical », « prestation orientation et avenir », « prestation accompagnement des relations sociales »
- ➔ **Une difficulté à s'extraire de la logique financière** qui sous-tend la création des nomenclatures.
- ➔ **Des conseils pour présenter les prestations :**
  - Imaginer ce qu'une personne peut venir chercher au SESSAD sur chacun des blocs serafin (c'est-à-dire prendre le point de vue du jeune et de sa famille et non celui des activités réalisées)
  - Passer par une phase d'énonciation du sens de la prestation (finalité), puis de description générale de la prestation et enfin une description des moyens mobilisés

# Le travail sur la nomenclature des prestations indirectes

## 1<sup>ère</sup> étape :

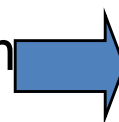
Les items des prestations indirectes se retrouvent dans le chapitre « organisation et fonctionnement de la structure, dans plusieurs sous-chapitres



## 2<sup>ème</sup> étape :

On les retrouve dans

- La description de l'infrastructure
- La description des moyens matériels
- La politique de formation et de soutien des personnels
- La politique d'information et de communication..



## 3<sup>ème</sup> étape :

Mettre en exergue les prestations à développer notamment celles concernant les « relations avec le territoire »



## UTILISER AUSSI SERAFIN POUR REPERTORIER LES PARTENAIRES ET DETERMINER COMMENT LES SESSAD SONT OU PEUVENT DEVENIR UNE RESSOURCE POUR LEUR TERRITOIRE



- ➔ Le niveau détaillé de la nomenclature aide à faire une cartographie des partenaires sur des domaines auxquels on ne pense pas spontanément (par ex pour la VAS, pour être pair-aidant)... et donc à dégager des pistes pour les fiches action
- ➔ Point de vigilance : ne pas penser uniquement aux partenaires sur lesquels on s'appuie mais **comment la structure elle-même peut être un partenaire-ressource** pour le MO dans une logique inclusive
- ➔ En complément, on peut également faire référence à la RBPP Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap (03/2018)



## POUR NE PAS CONCLURE



- ➔ Un travail qui n'est pas encore terminé et qui appelle un changement de culture (une autre façon d'évaluer les besoins et de penser les réponses)
- ➔ Un guide des nomenclatures pas toujours très clair amenant à des hésitations y compris pour l'accompagnateur
- ➔ Savoir se détacher de la logique de tarification pour laquelle ces nomenclatures ont été conçues et les considérer comme un langage commun pour mieux décrire les besoins des personnes et ce que le SESSAD peut proposer : « devenir serafin-compatible »



**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**

[Isabelle.gerardin@creaibfc.org](mailto:Isabelle.gerardin@creaibfc.org)

# Témoignage 2

- **Magali COLLANGE**, Psychologue, SESSAD Dolines (48), Le Clos du Nid

# Présentation de la structure témoin et de l'organisme gestionnaire

Organisme gestionnaire	Association Le Clos du Nid
Structures	SESSAD DOLINES SESSAD Pro
Autorisation	SESSAD DOLINES : 6-20 ans, 20 places – Tout handicap SESSAD Pro : 14-25 ans, 9 places – Tout handicap Territoire : le département de la Lozère
Les professionnels	SESSAD DOLINES : Educateur spécialisé, psychomotricien, psychologue, chef de service, psychiatre, assistant de service social et directeur SESSAD Pro : Educateur, psychologue, assistant de service social, chef de service, psychiatre et directeur

# Contexte et acteurs

- ▶ Identification de l'intérêt des nomenclatures "prestations" et "besoins" **pour leur visée descriptive.**
- ▶ En Lozère, l'ensemble des professionnels de terrain ont co-construit et expérimenté les fiches monographiques en 2018 au sein des SESSAD et de l'IM Pro
  - ▶ ASSOCIATION LE CLOS DU NID - 48
  - ▶ SESSAD DOLINES, 6-20 ans, 20 places
  - ▶ SESSAD Pro, 14-25 ans, 9 places

# Objectifs et intérêts

Des fiches monographiques pour décrire notre activité et les besoins auxquels elles répondent

- Décrire et valoriser les **actions réalisées** en répondant aux **besoins** des personnes accueillies.
- Concerne **une activité** existante ou en projet et son besoin afférent.
- Remplie par **tout professionnel volontaire** pour décrire une activité.

# Objectifs et intérêts

## Intérêts des fiches monographiques

- ▶ Utiliser un **langage commun** au sein d'une même structure, entre les différents établissements et services de l'Association.
- ▶ **Travailler de façon transversale et collaborative** pour répondre aux besoins, en collaboration avec les familles et nos partenaires.
- ▶ **Utiliser et optimiser les spécialités de chaque professionnel de terrain** qu'il intervienne ou pas sur le service.
- ▶ Les monographies partagées comme **source d'informations et d'inspirations**: identification des pratiques, méthodes, équipements, outils utilisés, thèmes abordés et référentiels théoriques.

# Objectifs et intérêts

## Intérêts des fiches monographiques à l'usage

- ▶ **Communiquer** entre ESMS et **faciliter les échanges** interinstitutionnels en formalisant les différents types de prestations.
- ▶ Etayer le **projet d'établissement ou de service**.
- ▶ Donner plus de **lisibilité** à l'action des professionnels.
- ▶ **Identifier les besoins** auxquels nous répondons moins ou peu pour envisager des actions particulières et/ou mutualisées.



# Présentation de l'outil

## La fiche monographique type

- ▶ **Le titre**
- ▶ **La nature de l'activité** : Activité / projet / besoin ; Ponctuelle / pérenne; Mise en œuvre en cours ou arrêtée ; Possibilité de modélisation.
- ▶ **Les objectifs poursuivis**
- ▶ **Les éléments descriptifs de l'activité**
- ▶ **Les acteurs qui contribuent à l'activité**: de la structure, au sein de l'association, à l'extérieur
- ▶ **La nomenclature des besoins Serafin à cocher** pour identifier les besoins auxquels répond cette activité.

# EX1 : Fiche monographique du SESSAD PRO (14-25 ans) : « Groupe de parole »

- ▶ **Le titre** : Groupe de parole SESSAD pro
- ▶ **La nature de l'activité** : activité pérenne - mise en œuvre en cours - possibilité de modélisation
- ▶ **Les objectifs poursuivis** :
  - Donner de l'information aux jeunes sur les thèmes qu'ils ont choisi d'aborder et qui sont au centre de leurs préoccupations.
  - Les mettre en **situation de réflexion** individuelle et collective.
  - Les mettre en **situation d'actions** individuelles et collectives.
  - Favoriser la « **pair aideance** » au travers d'échanges d'expériences autour des thèmes abordés en lien avec l'accès à l'âge adulte et l'autonomie.
  - Développer l'**autonomie** individuelle et collective.
  - Créer une **dynamique de groupe** autour du partage d'un temps de travail collectif, d'un repas mensuel puis d'un séjour annuel.

# EX1 : « Groupe de parole » (suite)

## ► Les Éléments descriptifs :

- **Structuration de chaque séance** : rappel des règles du groupe, présentation du thème avec brainstorming et questions, temps de réflexion en groupe autonome, mise en commun, échange d'expérience, de paroles et d'informations, conclusion-synthèse et repas partagé.
- **Groupe mensuel**
- **Thèmes abordés pour l'année 2017-2018** : le respect de soi et de l'autre, l'autonomie et l'accès à la vie adulte (démarches administratives, accès au logement, permis de conduire, participation activités associatives, ...), l'organisation d'un projet commun, la gestion du stress et la confiance en soi.
- **Supports utilisés** : brainstorming, supports visuels (écrits et vidéos), séjour, repas partagé, atelier de mise en pratique avec recherches personnelles.
- **Alternance des lieux de rencontres** sur le territoire lozérien.

## ► Les acteurs :

- **Les acteurs du services** : Educatrice, psychologue, AS et tous les jeunes du SESSAD Pro;
- **Acteurs de l'association ou extérieurs** : intervenants sur un thème précis (ex : infirmière scolaire sur la sexualité).

## La réponse que permet l'activité /projet /besoin vis à vis besoins des Usagers

*Reprise de la nomenclature des besoins élaborée par le groupe de travail SERAPHIN-PH*

<b>Besoins en matière de santé somatique et psychique</b>	
Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux	X
Besoins en matière de fonctions sensorielles	
Besoins en matière de douleur	
Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire	
Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire	
Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne	
Besoins en matière de fonctions génito-urinaire et reproductive	
Besoins en matière de fonctions locomotrices	
Besoins relatifs à la peau et aux structures associées	
Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé	
<b>Besoins en matière d'autonomie</b>	
Besoins en lien avec l'entretien personnel	X
Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui	X
Besoins pour la mobilité	X
Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	X
<b>Besoins pour la participation sociale</b>	
Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté	
<i>Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté</i>	X
Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques	
<i>Besoins pour vivre dans un logement</i>	X
<i>Besoins pour accomplir les activités domestiques</i>	X
Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux	
<i>Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante</i>	X
<i>Besoins en lien avec le travail et l'emploi</i>	X
<i>Besoins transversaux en matière d'apprentissages</i>	X
<i>Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle</i>	X
<i>Besoins pour apprendre à être pair-aidant</i>	X
Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport	
<i>Besoins pour participer à la vie sociale</i>	X
<i>Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport</i>	X
Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique	
<i>Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique</i>	X

# EX2 : Fiche monographique de l'IMPRO : « Actions d'information et d'éducation à la vie affective et sexuelle (EVAS) »

- ▶ **Le titre** : Actions d'information et d'éducation à la vie affective et sexuelle (EVAS)
- ▶ **La nature de l'activité** : activité pérenne - mise en œuvre en cours - possibilité de modélisation
- ▶ **Les objectifs poursuivis** :
  - Assurer un **travail d'information, de sensibilisation et de prévention** autour de la vie affective et sexuelle auprès de l'ensemble des jeunes accueillis,
  - Proposer un **espace de parole, d'écoute** et d'échanges agréable, convivial et « sécuritaire », avec un cadre précis (confidentialité, respect...), de manière régulière et repérée,
  - Favoriser les **échanges et les questionnements**,
  - Viser un **épanouissement dans la vie personnelle** des adolescents et jeunes adultes avec une préparation à leur vie d'adulte après l'IMPro.
  - Accompagner les jeunes à adopter des **comportements de prévention et de protection** de soi et de l'autre,
  - Favoriser des **attitudes de responsabilité** individuelles et collectives

## EX2 : « EVAS » (suite)

### ► Les Éléments descriptifs :

- Mise en place de la démarche sur les **5 lieux de vie sociale** (Unités, Villas et Accueil de jour).
  - Possibilité de **proposer une soirée** « plateau repas » pour créer des conditions de dialogue et de participation agréables.
  - Programme d'animation établi en équipe éducative et thérapeutique, avec l'étayage du Planning familial) et validé par le médecin psychiatre.
  - **Thèmes abordés** : les relations amicales/amoureuses/professionnelles, les différents types Thématiques évoquées d'émotions et les sentiments, la puberté, le corps et les organes génitaux, respect/consentement/loi/intimité, vie sexuelle/pratiques/orientation sexuelle, identité garçon/fille et représentations, prévention MST/VIH, contraception, réseaux sociaux/ internet et pornographie, grossesse/maternité/parentalité.
  - **Supports utilisés** : photo langage, vidéos, jeux... (supports Planning familial)
  - Réunions de régulation régulières auprès des professionnels, assurées par le médecin psychiatre et la psychologue de l'établissement, associées à une professionnelle du Planning familial.
- Les acteurs :

- **Les acteurs du services** : Les jeunes accueillis, les éducateurs de vie sociale, le service Infirmier, le médecin psychiatre, la psychologue.
- **Acteurs de l'association ou extérieurs** : Planning familial, Sage-femme CMS

## La réponse que permet l'activité /projet /besoin vis à vis besoins des Usagers

*Reprise de la nomenclature des besoins élaborée par le groupe de travail SERAPHIN-FH*

<b>Besoins en matière de santé somatique et psychique</b>	
Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux	X
Besoins en matière de fonctions sensorielles	
Besoins en matière de douleur	
Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire	
Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire	
Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne	
Besoins en matière de fonctions génito-urinaire et reproductive	
Besoins en matière de fonctions locomotrices	
Besoins relatifs à la peau et aux structures associées	
Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé	
<b>Besoins en matière d'autonomie</b>	
Besoins en lien avec l'entretien personnel	
Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui	X
Besoins pour la mobilité	
Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	X
<b>Besoins pour la participation sociale</b>	
Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté	
<i>Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté</i>	
Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques	
<i>Besoins pour vivre dans un logement</i>	
<i>Besoins pour accomplir les activités domestiques</i>	
Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux	
<i>Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante</i>	
<i>Besoins en lien avec le travail et l'emploi</i>	
<i>Besoins transversaux en matière d'apprentissages</i>	
<i>Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle</i>	X
<i>Besoins pour apprendre à être pair-aidant</i>	
Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport	
<i>Besoins pour participer à la vie sociale</i>	
<i>Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport</i>	
Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique	
<i>Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique</i>	

# Résultats et perspectives

## Lecture de la fiche monographique de l'IMPRO au regard du SESSAD PRO

- ▶ Possibilité de contacts inter services pour trouver des infos, des supports, des intervenants sur la vie affective et sexuelle. C'est un **gain de temps**.
- ▶ Possibilité de **rencontres inter services** sur les thèmes en commun pour favoriser la « pair aideance » et le partage d'expérience: valorisation des jeunes du SESSAD pro.
- ▶ Cela nous permet d'appréhender plus précisément quelles sont les ressources de l'IMPRO et le profil des jeunes de l'IMPRO lorsque l'on pense l'orientation d'un jeune du SESSAD, dans la logique de **parcours adapté**.



# Résultats et perspectives

## Lecture de la fiche monographique du SESSAD PRO au regard de l'IMPRO

- ▶ De quelle façon le SESSAD pro envisage l'accompagnement vers la vie d'adulte autonome : au travers de la « pair aideance », de l'expérimentation, de la structuration et de la mise en situation (« le faire avec »)?
- ▶ Dans quelle mesure un jeune de l'IMPRO peut être orienté vers le SESSAD pro dans son parcours ?
- ▶ Comment les jeunes du SESSAD pro peuvent être modélisant pour les jeunes de l'IMPRO dans la construction de leur parcours?

# Résultats et perspectives

## Lecture de la fiche monographique du SESSAD PRO au regard de l'IMPRO

- ▶ De quelle façon le SESSAD pro envisage l'accompagnement vers la vie d'adulte autonome : au travers de la « pair aideance », de l'expérimentation, de la structuration et de la mise en situation (« le faire avec »)?
- ▶ Dans quelle mesure un jeune de l'IMPRO peut être orienté vers le SESSAD pro dans son parcours ?
- ▶ Comment les jeunes du SESSAD pro peuvent être modélisant pour les jeunes de l'IMPRO dans la construction de leur parcours?

# Echanges avec la salle

# Merci de votre attention



JOURNÉES NATIONALES  
DE FORMATION DES PROFESSIONNELS  
DES **SESSAD** | **NANTES**

12.13.14  
NOV 2018